

Stage/ Soutenance

ECTS:3

Description du contenu de l'enseignement :

Chaque étudiant doit réaliser un stage d'une durée de 4 à 6 mois à partir du mois d'avril et se voir confier une mission relevant du domaine de compétence du master 218 (l'assurance et la gestion des risques)

Compétence à acquérir :

- Développer/renforcer l'expérience professionnelle dans les domaines de l'assurance ou de la gestion du risque
- Restituer une expérience professionnelle à l'écrit
- Rédiger un mini-mémoire visant à présenter une réflexion académique sur un thème abordée durant le stage
- Présenter à l'oral, devant un jury, son travail
- Proposer une prise de recul sur le monde professionnel, les accomplissements et les points d'amélioration
- Capacités de rédaction et d'expression orale
- Développer son esprit de synthèse et son esprit critique
- Développer une expertise sur une question d'actualité touchant à l'assurance et à la gestion des risques

Mode de contrôle des connaissances :

Evaluation d'un mémoire écrit (contenant un rapport de stage et une réflexion académique additionnelle) et d'une soutenance orale.

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16 - 01/07/2025